

REÇU A LA PRÉFECTURE
22 MAI 2006

Service instructeur
Service Aménagement
Des Rivières (SAR)

N°6^e/57-06

Service consulté

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DE RIVIERES (CO14)

Approbation des opérations 2006 et de la maîtrise d'ouvrage départementale

Résumé : Conformément à la volonté des collectivités et syndicats de rivières de confier au Département la maîtrise d'ouvrage des travaux validés par la 6^{ème} Commission, le montant prévisionnel des dépenses du programme 2006 d'aménagement des cours d'eau à réaliser par le Département s'élève à 4 000 000 € TTC. Il vous est proposé d'approuver 38 nouvelles opérations pour un montant total de 1 125 316 € TTC et la maîtrise d'ouvrage départementale.
Dans le cadre du projet de bassin écrêteur de crue à Bisel, il vous est proposé d'inscrire 11 600 € supplémentaire pour les acquisitions foncières.
3 opérations subventionnables sont également à inscrire pour un montant de subvention de 24 322,40 €.

1. Aménagement de Rivières 2006 - Travaux sous maîtrise d'ouvrage du Département (Annexe A)

Programme C014 Nature 45 411

Dans le cadre de l'autorisation de programme de 4 000 000 € TTC votée par l'Assemblée Départementale pour 2006 (rapport au Conseil Général N° 2006/I - 6^{ème}/03), 38 nouvelles opérations vous sont proposées. Ces opérations, présentées par les syndicats mixtes de rivières ou d'autres collectivités dans le cadre de travaux d'aménagement de cours d'eau, représentent un montant global de 1 125 316 € TTC.

L'autorisation de programme 2006 s'élevant à 4 000 000 € TTC, le taux de programmation atteint désormais 93 % (3 723 856 € TTC).

Les 38 nouvelles opérations envisagées sous maîtrise d'ouvrage départementale peuvent être résumées de la manière suivante :

- 5 opération(s) relative(s) à la construction ou à la réfection d'un mur de rive ;
- 9 opération(s) relative(s) à la réfection d'un seuil ou d'une rampe ;
- 2 opération(s) relative(s) à des arasements de bancs de graviers ;
- 1 opération(s) relative(s) à un bassin de rétention;
- 5 opération(s) relative(s) à la gestion des crues et des inondations ;
- 2 opération(s) relative(s) aux ouvrages de gestion hydrauliques ;
- 2 opération(s) relative(s) à des travaux de renaturation ;
- 12 opération(s) relative(s) à des travaux de protection de berges ou de coupes sélectives.

Ces opérations répondent aux critères d'éligibilité décidés par l'Assemblée Départementale. Il est donc proposé de valider l'instruction et l'éligibilité des 38 opérations figurant en annexe A et de donner un avis favorable pour lancer la consultation des entreprises et les procédures de marchés nécessaires à la réalisation du programme.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux sera assurée tantôt par le Service Aménagement des Rivières, tantôt par des maîtres d'œuvre extérieurs selon la nature des travaux à réaliser et notre disponibilité.

Pour l'ensemble de ces chantiers, il sera nécessaire le cas échéant d'avoir recours à des études topographiques, des études de sol, des études d'impact et des contrôles extérieurs ainsi qu'à des coordonnateurs sécurité.

2. Acquisitions foncières à Bisel

Programme C014 Nature 231 318

Lors de la réunion du 25 février 2005, la commission permanente a inscrit une enveloppe de 58 600 € pour des acquisitions foncières à Bisel en prévision du projet de barrage écrêteur.

Les négociations avec les riverains ont bien avancé. Il est apparu que certains souhaitent vendre intégralement les parcelles plutôt que de faire procéder à un arpentage. Cette disponibilité foncière est la bienvenue pour créer une réserve afin de procéder à quelques échanges pour obtenir l'emprise nécessaire aux travaux.

Toutefois, le budget voté en 2005 s'avère désormais insuffisant, il vous est proposé de l'augmenter de 11 600 € pour atteindre 70 200 €.

3. Aménagement de Rivières 2006 - Travaux à subventionner (Annexe B)

Programme C014 Nature 20 414, 2042 et 20415

Lors du budget primitif 2006, le Conseil Général a arrêté une autorisation de programme de 800 000 € pour les subventions à allouer aux collectivités pour les aménagements de rivières.

Il est proposé aujourd'hui de valider l'instruction et l'éligibilité des 3 nouvelles opérations énumérées en annexe B pour un montant de subvention de 24 322,40 €.

L'autorisation de programme 2006 s'élevant à 800 000 €, le taux de programmation atteint désormais 29 % (232 300 €).

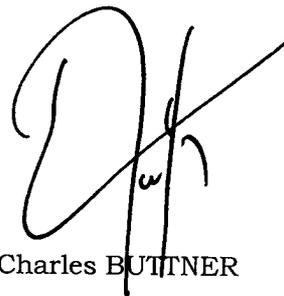
REÇU A LA PRÉFECTURE

22 MAI 2006

Il vous est proposé :

- de décider de l'opportunité et d'approuver pour 2006 en aménagement des rivières les 38 opérations figurant en Annexe A, pour un montant de 1 125 316 € TTC, d'en décider l'exécution sous maîtrise d'ouvrage départementale et d'affecter les AP correspondantes ;
- de m'autoriser à signer les conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage correspondantes selon le modèle approuvé lors de la Commission Permanente du 27 mai 2005 ;
- de m'autoriser à consulter les prestataires de service pour les missions de maîtrise d'œuvre, d'étude de sol, d'impact, de topographie, de contrôle et de coordination et de sécurité ;
- de m'autoriser à souscrire les marchés nécessaires ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre des consultations y afférentes ;
- de m'autoriser à prendre toute décision, concernant l'exécution (notamment sous-traitance, avenant sans incidence financière positive, prolongation des délais, décision de poursuivre...) et le règlement du (des) marché(s), nécessaire(s) conformément aux dispositions régissant les marchés publics lorsque les crédits correspondants sont inscrits au budget ;
- de m'autoriser à solliciter des subventions auprès de nos partenaires financiers et de les affecter aux projets figurant en annexe A ;
- de décider de l'opportunité et d'approuver pour 2006 le complément d'acquisitions foncières de 11 600 € pour le projet de bassin écrêteur de crues à Bisel ;
- d'approuver et de programmer 3 nouveaux dossiers d'aides aux collectivités et aux établissements publics locaux pour un montant de subvention de 24 322,40 € et d'affecter les AP correspondantes, les montants des aides départementales seront prélevés au 204/20414/61, au 204/2042/61 et au 204/20415/61 selon le bénéficiaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Pôle Environnement et Cadre de Vie
Service Aménagement des Rivières

Autorisation de programme	
Budget prévisionnel 2006	4 000 000.00 €
Modification des AP en DM1	
Modification des AP en DM2	
Autorisation de programme votée	4 000 000.00 €
Total des opérations adoptées précédemment	
38 nouvelle(s) opération(s) pour un montant global de	2 598 540.00 €
Avancement du programme 2006	1 125 316.00 €
	276 144.00 €

Code opération	Libellé de l'opération	Appellation du Maître d'Ouvrage	Montant prévisionnel
2006/781	Création d'un exutoire commun aux Sauruntz, Muehlgraben et Muehlbach, 2° tranche	S.M. B.V. SUNDGAU ORIENTAL	50 000.00 € TTC
2006/670	STEINBRUNN LE HAUT: Création d'un bassin de rétention - croisée des chemins	SI HARDT SUD	114 816.00 € TTC
2006/775	De MUNSTER à TURCKHEIM : protections de berges	SM Fecht Amont	50 000.00 € TTC
2006/773	TURCKHEIM : recharge du seuil de prise du Muhlbach et reprise du génie civil de l'ouvrage de prise.	SM Fecht Amont	20 000.00 € TTC
2006/772	WIHR AU VAL : Restauration d'une rampe	SM Fecht Amont	45 000.00 € TTC
2006/771	WALBACH : recharge seuil en amont de la Forge	SM Fecht Amont	45 000.00 € TTC
2006/770	MUNSTER : Réalisation d'une passe à poissons sur le seuil Hammer supérieur, 2° tranche	SM Fecht Amont	30 000.00 € TTC
2006/458	GUNSBACH : recharge de seuil et berge	SM Fecht Amont	45 000.00 € TTC
2006/779	GUEBWILLER: reprise de mur de rive à proximité du marché U, 2° tranche	SM Lauch Supérieure	90 000.00 € TTC
2006/688	Protection de berges sur l'ensemble du linéaire	SM Lauch Supérieure	25 000.00 € TTC
2006/673	LINTHAL: Reprise d'un mur de rive et recharge d'un seuil	SM Lauch Supérieure	40 000.00 € TTC
2006/668	BUHL: Reprise de mur de rives, lotissement Marin Astruc	SM Lauch Supérieure	55 000.00 € TTC
2006/574	LINTHAL : protection de berge sur le Linthalbach, rue du Ballon	SM Lauch Supérieure	10 000.00 € TTC
2006/759	Création d'un biotope à SAUSHEIM	SM Quatelbach - Canal Vauban	15 000.00 € TTC
2006/757	Reprise de l'écluse St-Jean - Ratfeld et protection de berge en rive droite à ENSISHEIM	SM Quatelbach - Canal Vauban	30 000.00 € TTC

2006/755	ILLZACH Modenheim - réalisation d'un garde corps et reprise du mur de rive	SM Quatelbach - Canal Vauban	16 000.00 € TTC
2006/754	SAUSHEIM : aménagement d'une rampe d'accès au Quatelbach	SM Quatelbach - Canal Vauban	2 000.00 € TTC
2006/753	Coupes sélectives sur l'ensemble du linéaire	SM Quatelbach - Canal Vauban	10 000.00 € TTC
2006/769	Ouverture d'un fossé à BERRWILLER	SM Région de Soultz Rouffach	10 000.00 € TTC
2006/548	MERXHEIM : Réouverture de fossés	SM Région de Soultz Rouffach	5 000.00 € TTC
2006/689	Protections de berges sur l'ensemble du linéaire	SM Région de Soultz Rouffach	15 000.00 € TTC
2006/461	JUNGHOLTZ : protection de berges	SM Région de Soultz Rouffach	10 000.00 € TTC
2006/448	SOULTZ : Amélioration et protection de berges	SM Région de Soultz Rouffach	15 000.00 € TTC
2006/395	WUENHEIM, SOULTZ, JUNGHOLTZ : aménagement hydraulique du ROTE RAIN (tranche 3)	SM Région de Soultz Rouffach	100 000.00 € TTC
2006/394	WATTWILLER : ouverture de fossés	SM Région de Soultz Rouffach	15 000.00 € TTC
2006/360	RAEDERSHEIM: réparation de seuils sur le Rimbach	SM Région de Soultz Rouffach	20 000.00 € TTC
2006/460	PFaffenHEIM : arrasement de bancs de graviers	SM Région de Soultz Rouffach	15 000.00 € TTC
2006/742	Protection de berge à RIBEAUVILLE, face à la clinique vétérinaire	SM Strengbach	8 500.00 € TTC
2006/738	Protections de berges sur l'ensemble du linéaire	SM Strengbach	9 500.00 € TTC
2006/737	Reprise du seuil en amont de la voie SNCF à GUEMAR	SM Strengbach	22 000.00 € TTC
2006/764	Protection de berges sur l'ensemble du linéaire	SM Weiss Amont	20 000.00 € TTC
2006/763	ORBey : réfection du vannage du seuil du bazar Gstalter	SM Weiss Amont	40 000.00 € TTC
2006/767	Aménagement de la confluence du Toggenbach et de la Weiss à KAYSERSBERG pour la franchissabilité piscicole.	SM Weiss Aval	20 000.00 € TTC
2006/602	Protections de berges sur l'ensemble du linéaire	SM Weiss Aval	30 000.00 € TTC
2006/778	SEPOIS-LE-BAS : protection de berges au droit du garage de la Largue	SMARL (Largue)	7 500.00 € TTC
2006/410	GUEVENATTEN : réfection des seuils sur le Traubach	SMARL (Largue)	20 000.00 € TTC
2006/741	Travaux préparation protection de berge	Syndicats Mixtes	40 000.00 € TTC
2006/782	Dégagement de la section du Dorfbach à Uffheim	Uffheim	10 000.00 € TTC

Dossiers examinés par la commission de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie

N° de dossier	Millésime	Appellation du Maître d'Ouvrage	Libellé	Montant des travaux	Assiette retenue	Taux	TOTAL AP 2006	
							AP 2006 disponibles	800 000,00 €
ARC11087	2006	Vieux Thann	VIEUX-THANN : réaménagement hydraulique de l'étang Schaeffer	145 976 € HT	50 000 € HT	40,0%	592 022,00 €	20 000,00 €
ARC11086	2006	Volgelsheim	VOLGELSHEIM : aménagement de l'étang de la Petite Hollande	11 002 € HT	1 422 € HT	40,0%	567 699,60 €	568,80 €
ARC11085	2006	Wittersdorf	WITTERSDORF : Acquisitions foncières pour la protection contre les crues	6 256 € HT	6 256 € HT	60,0%	SOUS-TOTAL subventionné	3 753,60 €
				163 234,04 €	57 678,00 €		SOUS-TOTAL	24 322,40 €

* Ce taux est un taux maximum est sera revu en fonction d'une éventuelle participation de l'Agence de l'eau.